

Séance du mardi 28 mai 2019 à 18h30
Mairie – salle du Conseil

PROCES-VERBAL

Présidence :	Mme Carol	BORLOZ-NEUFFER	
Présents :	M. Michel	BASSE	
	Mme Cristina	DELLAMULA	
	M. Christophe	FAVRE	
	Mme Lorella	GLAUS-LEMBO	
	M. Bastien	GUEX	
	Mme Karen	GUINAND	
	M. Olivier	JOSS	
	Mme Marie-France	MUTILLOD	
	Mme Fabienne	PITTELOUD	
	M. Georges	RYCHNER	
	M. Noun Jacques	SANOU	
	M. Joël	SCHMULOWITZ	
	Mme Elisabeth	STALDER	
	Mme Julie	UDRY	
	Mme Aleksandra	VEGEZZI-BOSKOV	
	Mme Christine	VIZCAINO	
Assistent :	M. Wolfgang	HONEGGER	Maire
	M. Andreas	BAUMGARTNER	Adjoint
	M. Michel	STALDER	Adjoint
Excusés :	/		



Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Discours de la Présidente sortante
3. Hommage du Maire
4. Election du Bureau 2019-2020



1. Ouverture de la séance

La Présidente ouvre la séance à 18h35 en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2. Discours de la Présidente sortante

La Présidente prend la parole :

« Mesdames les Conseillères municipales et Messieurs les Conseillers municipaux,

Comme chaque année à la fin de son mandat, la Présidente fait un discours et passe le témoin à sa successeuse. Je parle au féminin, car depuis trois ans, le Bureau est composé uniquement de femmes – et je crois que cela ne va pas changer. De plus, je vous donne déjà un aperçu du contenu de ma prise de parole.

Je vous avoue que j'ai un peu hésité à propos de « successeuse » : disait-on « successeur » ou « successeuse », sachant que de nombreux noms communs se sont féminisés ces dernières années ? Aussi suis-je allée chercher le féminin de successeur sur internet. Et la réponse a été, selon Wiktionnaire : « Néologisme créé à la fin du XXe siècle. Féminisation du mot successeur en écho aux mouvements contemporains de féminisme et de revendication de la parité homme-femme. » Je ne suis pas une féministe, pourtant je revendique la parité homme-femme inscrite dans la Constitution. Pour que les choses changent enfin, faudra-t-il en passer par des quotas ? J'espère que non. Je préférerais que nous arrivions à convaincre, plutôt que de devoir contraindre.

Si, selon Coluche, « [l]es femmes seront les égales des hommes le jour où elles accepteront d'être chauves et de trouver ça distingué », je lui préfère la phrase de Mme Françoise Giroud : « La femme serait vraiment l'égale de l'homme le jour où, à un poste important, on désignerait une femme incompétente. » Et pourtant, 36 ans après qu'elle ait prononcé ces mots, les femmes en sont toujours à devoir prouver d'avantage leurs compétences que leurs homologues masculins pour un salaire moindre.

Pourquoi, en ce XXe siècle, les femmes tiennent-elles encore le second rôle, alors qu'elles assurent, depuis la nuit des temps, avec les hommes, l'avenir de l'humanité ? Elles que l'on a traitées de sorcières et brûlées si elles montraient une quelconque indépendance. Elles qui ont assuré, dès qu'on le leur a demandé, les travaux des hommes en plus des leurs, et que l'on renvoyait ensuite à leur foyer dès qu'on en avait plus besoin. Elles qui, dans certains pays, n'ont, soit disant, pas d'âme. Elles que l'on viole et que l'on bat – 74,7% des victimes en Suisse sont des femmes.

D'ailleurs, Georges Wolinski l'écrit très bien dans sa lettre à sa femme, dont je vous lis un passage : « Les femmes sont injustement traitées sur notre planète. Elles sont mutilées, asservies, considérées comme des pondeuses et des bêtes de somme. Je les ai vues trimer dans le désert pendant que les hommes buvaient le thé à la menthe, assis à l'ombre. J'ai vu pratiquement la même chose sous le ciel gris parisien et dans nos campagnes. Oui, tout cela doit changer. »

Pourtant, l'égalité ce n'est pas se comparer en tous points égaux, c'est admettre que nous nous apportons mutuellement ce qui manque à l'autre. C'est admettre que nous sommes complémentaires, que nos intelligences ne se ressemblent pas forcément – car les intelligences ne sont pas uniques et liées à des standards étriqués et obsolètes d'un autre temps – que l'un sans l'autre nous ne pouvons pas exister et nous n'avons pas d'avenir.

Heureusement, les choses changent, et je m'en réjouis. Les hommes demandent à travailler à temps partiel ou même à rester à la maison pour s'occuper de leur(s) enfant(s), partager les tâches non reconnues et non rémunérées du foyer.

D'un autre côté, je défends toujours, par souci d'équité, le droit des hommes à être reconnus au même niveau que la femme pour la garde et la responsabilisé de leur(s) enfant(s), la femme n'étant pas supérieure à l'homme en matière d'amour et d'éducation.

Un autre exemple d'évolution des mentalités est que notre Conseil municipal, lors de cette législature 2015-2020, a montré qu'une représentation féminine plus importante que la représentation masculine ne nous empêche pas de travailler de concert et en bonne intelligence. Je salue.

J'espère que maintenant vous voyez mieux mon sens de l'équité dans ma défense de la parité homme-femme et que vous comprenez qu'elle n'est pas à sens unique et, surtout, qu'elle est bien éloignée du féminisme. D'ailleurs, j'aimerais aller un peu plus loin dans cette réflexion. Le Canada semble vouloir ajouter un troisième genre : le neutre – j'aimerais que l'on cesse de s'attarder sur les genres, estimant que la valeur ou les valeurs humaine(s) devraient primer.

Avant de conclure avec mes remerciements, j'aimerais tout de même partager avec vous cette citation de M. Gandhi, qui j'espère vous touchera comme elle m'a touchée : « Si la non-violence est la loi de l'humanité, l'avenir appartient aux femmes. Qui peut faire appel au cœur des hommes avec plus d'efficacité que la femme ? »

Pour terminer, j'aimerais remercier : vous, mes collègues du Conseil municipal de m'avoir élue à ce poste et de la confiance que vous m'avez témoignée – je vous en suis reconnaissante ; mes deux collègues du Bureau – la vice-présidente Mme Elisabeth STALDER et la secrétaire Mme Fabienne PITTELOUD, pour leurs conseils avisés et leur soutien indéfectible ; enfin, le secrétaire général, M. Michel SOUTTER, et le secrétariat de la mairie, pour leur aide apportée, leur disponibilité, leur bon accueil et leur professionnalisme en tout temps. Des personnes avec lesquelles j'ai beaucoup de plaisir à travailler et sur lesquelles je peux toujours compter.

Je vous remercie de votre attention. »

[Applaudissements.]

3. Hommage du Maire

M. HONEGGER prend la parole :

« Chères Conseillères municipales, chers Conseillers municipaux, chers collègues de l'Exécutif, chère Lena, cher Yvan, cher Michel – notre public d'aujourd'hui,

Quand les champs autour de nous s'embellissent, quand la belle saison commence, quand les fleurs s'épanouissent et quand les conseillers municipaux reviennent de leur balade, c'est aussi le moment où le carrousel du Bureau du Conseil municipal se remet en marche pour faire, pour la toute première fois, un cinquième tour.

C'est avec un immense plaisir que je m'adresse aujourd'hui à nos deux présidentes du jour.

La présidente sortante, qui a présidé la 4^e année de cette législature – de loin pas la plus facile – et a dû gérer des séances avec beaucoup de doigté. Elle a également dû résister à une certaine pression non verbale par la présence d'un public très nombreux mais aussi par les membres du Conseil. Merci chère Carol d'avoir pris la responsabilité d'être la première citoyenne de la commune durant une année.

Et la nouvelle présidente qui va être confirmée par le Conseil dans quelques instants. Merci chère Elisabeth, tu vas te mettre à disposition pour cette position importante et exposée. Ce n'est pas une tâche facile, mais elle est très noble.

Autour de cette table en face de moi, il y a des élus appliqués, soucieux et désireux de faire un maximum pour notre commune. Grâce à ces hommes et ces femmes dévoués comme les membres de notre Conseil le sont, grâce à leur engagement, leur participation, mais aussi et surtout grâce à leur sens démocratique qui leur permet d'accepter des opinions divergentes et de travailler pour le bien de Genthod. Soyez très sincèrement remerciés pour cet engagement.

En un jour comme aujourd'hui, mon attention se porte aussi sur les employés de notre Commune. Chacune et chacun participe avec les compétences qui lui sont propres afin que Genthod soit ce qu'elle est. Sans nos seize collaborateurs – et leur nombre n'a guère changé depuis dix ans – le bien-être que procure ce magnifique village au quotidien à nos habitants serait sans doute réduit. En contrepartie, la Commune semble pour eux être un employeur estimé. Ils nous le montrent aussi avec un taux d'absence quasiment inexistant de 0,4%, enviable par plus d'une entreprise ou d'une administration.

Durant les douze derniers mois, nous avons réalisé – ou sommes en train de réaliser – des petits et grands projets. Voici quelques exemples qui font particulièrement plaisir à l'Exécutif, et certainement aussi à vous.

Tout d'abord, l'avancement des travaux pour notre Voirie – une réalisation dont les premières démarches datent de 2008 déjà – et le début des travaux dans quelques jours pour les deux maisons du 4, route de Malagny, élaborés dans un temps record. J'exprime toute ma reconnaissance à la commission en charge de ces deux projets d'envergure importante.

Ensuite, la collecte des déchets verts de jardins et leur transformation au GICORD en compost au lieu de les brûler, comme auparavant. 84 tonnes ont ainsi été épargnées à l'usine d'incinération des Cheneviers. Et les p'tites poubelles vertes – pour la collecte des déchets de cuisine dans dix-huit points situés un peu partout dans la commune – qui représentent déjà 33 tonnes depuis avril 2018, ce qui est un pur bonheur. Mois par mois sont ainsi transformés deux tonnes de déchets de cuisine en biogaz au lieu de polluer. Merci à la population de jouer le jeu ; grâce à ces efforts et à l'utilisation de nos trois seuls écopoints – en tout cas pour le moment, bientôt nous en aurons davantage – notre Commune ne fait plus partie des mauvais élèves et va atteindre sous peu les objectifs du Canton en matière de recyclage.

Il y a également lieu de se réjouir du nombre de passagers du bus car celui-ci a augmenté de 35% et ce malgré l'interruption de la ligne V à l'entrée de Versoix. Les emplacements des nouveaux arrêts TPG, avec la nouvelle ligne Z sont visiblement une réussite.

Après la réalité, je me permets encore quelques rêveries, et souhaite : que le Creux-de-Genthod ne soit plus dominé par l'asphalte et les voitures, parce qu'il s'agit du plus bel endroit de la Commune et qu'il mérite mieux que ça ; que l'on puisse trouver un bout de gazon où laisser pousser les graminées et les fleurs des champs jusqu'à leur maturité ; que la vitesse de nos routes fréquentées soit suffisamment réduite pour permettre une cohabitation valorisante entre voitures, cyclistes et piétons ; que les futurs écopoints ne soient plus perçus comme une offensive de la Commune contre ses habitants mais comme une amélioration vers un tri plus confortable et pour l'environnement ; que les toits de nos bâtiments produisent davantage de courant, d'autant plus qu'il nous est maintenant possible de le consommer directement sur place ; et qu'un beau jour la route de Lausanne reflète la beauté de notre village au lieu de la diviser seulement en deux comme à présent.

Comme le dit un proverbe bien connu, « tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir ».

Je vous remercie de votre attention. »

[Applaudissements.]

Un bouquet de fleur est remis à Mme BORLOZ par l'Exécutif.

[Nouveaux applaudissements.]

4. Election du Bureau 2019-2020

Pour l'élection du Bureau 2019-2020, sont proposées :

- Mme Elisabeth STALDER en tant que présidente, par M. RYCHNER au nom du PLR ;
- Mme Julie UDRY en tant que vice-présidente, par Mme PITTELOUD au nom du PDC ;
- Mme Carol BORLOZ-NEUFFER en tant que secrétaire, par M. GUEx au nom du GIG.

Les candidatures sont toutes acceptées par acclamation.

NOMINATION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article 9, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes,

LE CONSEIL MUNICIPAL

a nommé son Bureau comme suit :

Présidente : Elisabeth STALDER
 Vice-présidente : Julie UDRY
 Secrétaire : Carol BORLOZ-NEUFFER

Mme STALDER s'adresse au Conseil municipal en ces termes :

« Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,

Vous m'avez fait l'honneur ce soir de m'élire pour la seconde fois à la présidence de notre Conseil municipal. Il s'agit là d'une marque de confiance que j'apprécie particulièrement, et je vous en remercie.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je voudrais rendre hommage et témoigner notre gratitude à la présidente sortante, Mme Carol BORLOZ, pour l'excellent travail accompli dans des circonstances parfois difficiles. Comme vous le savez, nous abordons la dernière ligne droite de cette législature, durant laquelle il conviendra de relever un certain nombre de défis, ce qui ne sera pas toujours chose aisée. Je tiens à vous dire que je m'efforcerai de remplir mon mandat avec rigueur, efficacité et loyauté.

Toutefois, pour ce faire je vous invite à m'apporter votre soutien afin que nous puissions franchir ensemble la ligne d'arrivée dans les meilleures conditions. Je vous saurai gré de bien vouloir réserver un accueil favorable à ce souhait, contribuant ainsi à répondre au mieux aux attentes de nos concitoyennes et concitoyens.

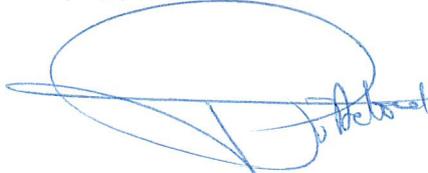
Pour terminer je voudrais évoquer une citation de Martin Luther King : « Si tu veux aller vite, marche seul ; mais si tu veux aller loin, marchons ensemble. »

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux, Monsieur le Maire, Messieurs les Adjoints, un grand merci pour votre écoute, bonne route et bon vent. »

[Applaudissements.]

M. HONEGGER invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié à l'étage inférieur.

SÉANCE LEVÉE À 18H55.



La Secrétaire du Bureau
 Fabienne PITTELOUD



La Secrétaire
 Ariane HENTSCH CISNEROS



La Présidente
 Carol BORLOZ-NEUFFER

